

Club du 3^e Age

LE PETIT CORPATUS



la Salette Sanctuaire - 1860 (Les flèches du plan d'architecte n'ont pas été réalisées)

N° 57

VIF SUCCÈS DE L'OPÉRATION "PORTES OUVERTES" au groupement DRAC-SOULOIS

Samedi dernier, de très nombreuses personnes avaient répondu à l'invitation du groupement Drac-Souloise, qui les avait invités à faire connaissance avec le fonctionnement de la régie forestière.

Ce groupement qui comprend 5 communes forestières : Cordéac, Saint-Sébastien, Pellafol, Corps, et Saint-Didier-en-Dévoluy, exploite leurs coupes et vend le bois à port de camion, au lieu de vendre leurs coupes de bois sur pied.

Cette opération qui rapporte davantage aux communes, a permis de créer de nouveaux emplois. Cette année, la régie emploie 12 permanents et 12 occasionnels, et permet une meilleure exploitation de la forêt.

Les participants réunis le matin à la salle des fêtes de Corps, écoutèrent les exposés purent regarder un montage audiovisuel et posèrent des questions nombreuses et variées jusqu'à 12h.30.

Après un apéritif offert par le groupement Drac-Souloise, un copieux buffet était servi à tous. Ensuite, les participants se rendirent en forêt, voir sur place, le travail effectué, par la régie.

Et là encore, de nombreuses questions fusèrent de toutes parts et obtinrent réponse, soit des membres de l'O.N.F. soit des maires des communes concernées.

L'assistance était composée de nombreux élus, d'exploitants forestiers, des membres de l'O.N.F., des employés de la régie.

On notait la présence de Mr Puisat, conseiller général de Monestrol de Clermont, représentant Mr Mermaz, M. Monot, Mr Zampa de l'O.N.F. de Grenoble, Mr Agresti, Mr Franceschini du secteur de Corps, Mr G.Koch Comité d'expansion, Dr Gérard Cardin, maire de Corps, conseiller général Mr Basso, maire de Pellafol.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAVAUX, D'EXPLOITATION
ET DE MISE EN VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS
DE DRAC - SOULOISE

- Création par arrêté préfectoral n° 80 - 8666 du 26/09/80.

- Adhérents : 5 communes

- . CORDEAC (délibération du 23.04.80)
- . CORPS (délibération du 17/05/80)
- . PELLAFOL (délibération du 8/03/80)
- . SAINT-SEBASTIEN (délibération du 2/04/80)
- . SAINT-DISDIER-EN-DEVOLUY (05 ; délibération du 3/06/80)

- Objet : article 2 des statuts

"Le syndicat a pour objet :

- de recruter de la main-d'oeuvre et d'en assurer l'emploi, principalement dans les forêts communales soumises au régime forestier, où des coupes seront exploitées en régie directe, avec le concours de l'O.N.F. ;

- d'entreprendre et de réaliser (ou de faire réaliser) les études tendant à dégager les orientations souhaitables du développement du secteur par une valorisation de la production forestière.

D'une manière générale, il coordonnera la réflexion et l'action des communes, dans le sens de la recherche d'une mise en valeur des produits forestiers et de la création d'emplois, et mettra en oeuvre les aménagements, équipements et services destinés à être implantés dans le secteur."

- Délégués communaux : 2 par commune (cf. art. 5)

- | | |
|------------------------------|---|
| . CORDEAC : | MM. TURC Bruno (maire)
VIAL Gilles |
| . CORPS : | MM. BLANC Jean
BOUVIER Jean-Pierre |
| . PELLAFOL : | MM. BASSO Charles (maire)
GRISE Gaston |
| . SAINT-SEBASTIEN : | MM. ARNAUD Pierre (maire)
BRACHET Luc |
| . SAINT-DISDIER-EN-DEVOLUY : | MM. TABOURET Rémi
CHAILLOL Alain |

- Comité Syndical : 10 membres

VENTE DE BOIS FACONNES

Régie d'entreprise et régie directe

Pour vendre le bois sous forme de bois façonné, au lieu de le vendre sous la forme traditionnelle d'arbres sur pied- la commune forestière dispose (comme tout propriétaire forestier) de 2 procédés d'exploitation :

- la régie directe (telle qu'elle est pratiquée en Alsace-Moselle), plus proprement appelée "Exploitations de travaux sylvicoles en régie" ; le propriétaire (= commune), à l'aide de son gestionnaire (= O.N.F.), recrute, surveille et paie directement les travailleurs, et verse directement (comme employeur) les cotisations sociales aux différentes caisses;

- la régie d'entreprise, plus proprement appelée "Exploitations et travaux sylvicoles à l'entreprise", où le propriétaire (= commune) a recours à un entrepreneur, qu'il rémunère sur facture, et à qui il revient de recruter, d'encadrer, de payer les ouvriers et de verser les cotisations sociales.

AVANTAGES DE LA REGIE D'ENTREPRISE (à court terme)

- pratique plus facile pour les communes qui paient globalement l'entreprise, sans avoir à répartir individuellement les salaires des travailleurs et à régler les cotisations sociales :

- prix de revient peut-être plus faibles que la régie directe, grâce au recours par l'entrepreneur à des bûcherons étrangers : rémunérations plus faibles et règlement partiel des cotisations sociales.

AVANTAGES DE LA REGIE DIRECTE

Propriétaire = commune

Employeur = commune

LA REGIE DIRECTE PERMET :

- de développer l'emploi local, en donnant la priorité au recrutement de bûcherons du "pays", pour qui il y a possibilité d'offrir le plein-emploi par les travaux d'exploitation (récolte) et les travaux de sylviculture (soins, plantations, dégagement, nettoiement, chemins, etc..); cette action sur l'emploi peut permettre la réinstallation de jeunes qui ont envie de revenir au "pays";
- de disposer d'une main d'oeuvre permanente, ayant la garantie de l'emploi, assurée que ses rémunérations font l'objet de cotisations sociales qui ont une incidence sur le calcul de la retraite, et ayant des possibilités de promotion sociale, par accès (sur concours) à la profession de forestier (=agent technique de l'O.N.F.), ainsi qu'à la formation permanente et professionnelle;

.....

- d'offrir un travail et un revenu d'appoint pour les agriculteurs (paysans - bûcherons saisonniers) qui permettent ainsi, par le biais de la double activité, d'augmenter leurs chances de maintien sur place ;
- d'exploiter les coupes les plus difficiles et les invendues ainsi que les premières éclaircies et les nettoiements -opérations fondamentales pour assurer à la forêt sa plus grande production future de bois de haute qualité, et se révélant donc très rentable à long terme- grâce à la mise au point d'un barème unique de salaire à la tâche par fixation de prix tenant compte des difficultés spécifiques de chaque coupe (pente, grosseur des arbres, nature du terrain, etc... d'où : effort égal, salaire égal, quelles que soient les conditions) ;
- par sa main d'oeuvre permanente, donc mobilisable à volonté, d'assurer immédiatement l'assainissement de la forêt, en cas de bris de verglas (ou de vent ou de neige), de bois incendiés, d'arbres attaqués -(parasites, maladies ou dépérissement) ; une telle intervention assure l'hygiène de la forêt, tout en réduisant la dépréciation des produits récoltés ;
- de "coller" aux exploitations au fur et à mesure et de réduire par là les temps non productifs du sol forestier ;
- Pour faciliter à terme, de façon inéluctable, une augmentation sensible du rendement de la forêt -et donc du revenu financier de la commune- grâce à tous les avantages culturels cumulés (conversions : nettoiements et premières éclaircies ; assainissements : plantations) ;
- d'assurer la fonction récréative de la forêt, car disposant de la main d'oeuvre nécessaire à la mise en place d'équipements légers d'accueil et à l'entretien de la forêt, fonctions qui facilitent en outre la réalisation du plein-emploi ;
- de vendre du bois de qualité mieux connue et de quantité exactement mesurée, ce qui supprime pour l'acheteur la marge d'incertitude qui est la marque de la vente sur pied, où la qualité et la quantité sont simplement estimées.
- d'échelonner les ventes tout au long de l'année et de présenter des bois frais sur le marché, ce qui permet de réduire les stocks de bois de l'acheteur et de faciliter d'autant plus sa trésorerie que, étant engénéral scieur, il est dispensé des frais de façonnage ;
- de faire des ventes par petits lots de qualité homogène, ce qui favorise l'approvisionnement direct des artisans et de petites entreprises locales, allant ainsi dans le sens du maintien des gens du "pays"

.....

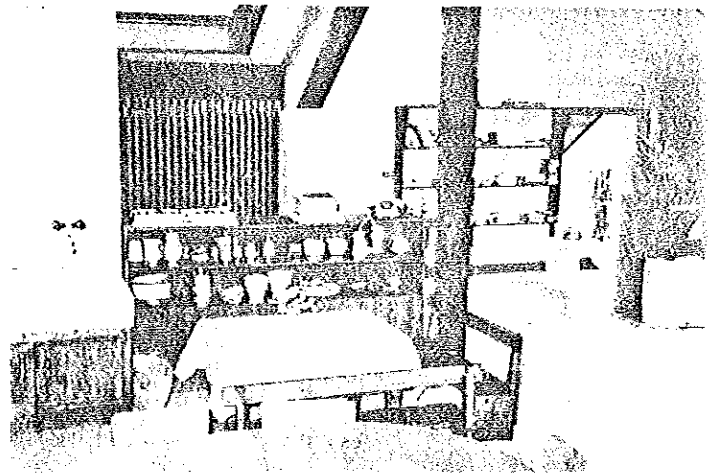
Contraintes imposées par la régie directe

- une contrainte technique : la vente après façonnage suppose une compétence professionnelle particulière dans le domaine des découpes et du classement des bois, et de la préparation des lots de vente ;

- une contrainte financière : le propriétaire = (la commune qui vend ses bois façonnés doit effectuer l'avance des frais d'exploitations jusqu'à la vente, ce qui n'est pas le cas s'il vend sur pied ; l'intervention contractuelle de l'O.N.F. - exploitation en "Régie O.R.T.", Office Régisseur de Travaux- permet aux communes de se libérer de cette contrainte : l'O.N.F. fait l'avance de trésorerie à la place des communes, et se fait rembourser ensuite par elles, globalement, lors des ventes de bois.

Comité d'Expansion et
d'Aménagement de la
Mateysine

LA RENTREE DES CLASSES



La nouvelle école maternelle.

Le mardi 8 septembre la rentrée s'est effectuée dans les locaux de la nouvelle école maternelle, pour les 29 enfants de 2 à 5 ans. Avec curiosité, ils ont découvert leur nouveau royaume, composé d'une vaste salle de jeux, une salle de classe et une tisanerie où ils pourront s'initier à l'art culinaire, ceci sur 3 niveaux situés dans un bâtiment neuf, construit dans la cour de l'école.

Un bac de sable a été placé à proximité de la nouvelle école.

Mme SERRE institutrice, et Mme PELLISSIER, avaient aménagé avec soin tout cela et étaient là pour accueillir les enfants et parents satisfaits par cette nouvelle école.

Pour les grands, la rentrée s'est effectuée sans problème, Mme TEMPLIER a la charge des 20 élèves du CMI et CM2, et Mme MATHIEU a la charge des 14 élèves du CP au CE2. Mme GON TARD est responsable de la cantine scolaire, elle reçoit 18 enfants bénéficiant du ramassage, plus les enfants de Corps dans la limite des places disponibles. Mme CALVAT est chargée de la surveillance de 12h à 13h.30.

Mme PELLISSIER aide maternelle étant malade a été remplacée par Mlle Andrée GALVAIN. Bonne année scolaire à tout ce petit monde et aux personnes qui s'en occupent.

TOMBOLA du CLUB du 3° AGE DE CORPS DU 8.8.82

1° Prix n° 86	-	Billet	jaune	Mme ANDRIEUX Dany	-	I couvre-lit
2° Prix n° 37	-	"	marron	Mme BONDARNEAU	-	I appareil photo
3° Prix n° 17	-	"	jaune	Mme PERROT Gisèle	-	I Poster Corps
4° Prix n° 6	-	"	vert	Mr MICHON - Pierre-Chatel	-	I sellette
5° Prix n° 17	-	"	rouge	Mr GUIGNIER e Pierre-Chatel	-	I bout.liqueur
6° Prix n° 12	-	"	marron	Mr Boulanger Corps	-	vin de noix
7° Prix n° 83	-	"	rouge	FERRAND Josette	-	vin de noix
8° Prix n° 92	-	"	jaune	Mr GUIGUE Fortuné- Rochefort du Gard	-	I pot de miel
9° Prix n° 85	-	"	marron	Mr MANCAUX Daniel	-	un pot de miel
10° Prix n° 30	-	"	marron	Mr TURINI	-	I pot de miel
11° Prix n° 11	-	"	marron	Me RUTTY Claudette	-	I pot de miel
12° Prix n° 83	-	"	vert	Guillaume BERNARD	-	I pot de miel
13° Prix n° 33	-	"	jaune	Mr EMERY Pierre-Chatel	-	I pot de miel
14° Prix n° 31	-	"	jaune	Mr EMERY LA MURE	-	I pot de miel
15° Prix n° 31	-	"	marron	Mr TURINI La Salette	-	I pot de miel
16° Prix n° 89	-	"	jaune	Mme Josette JOURDAN	-	I pot de miel
17° Prix n° 58	-	"	vert	Mr BLANC-LAPIERRE	-	I sac à ouvrage
18° Prix n° 43	-	"	vert	Mme PELLAFOL Corps	-	I bout.clairrette
19° Prix n° 40	-	"	jaune	Mme Marie PAULIN La Mure	-	I coffret toilette
20° Prix n° 37	-	"	rouge	Mm CASANOVA La Mure	-	I coffret à bijoux
21° Prix n° 8	-	"	marron	Mm BOUGARD camping des Vergers	-	I case décorée
22° Prix n° 12	-	"	rouge	Mm GENOVA Corps	-	I cache pot blanc
23° Prix n° 75	-	"	rouge	mm NISSE Corps	-	I cache pot marron
24° Prix n° 48	-	"	vert	Mr PELLET Lyon	-	I cache pot marron
25° Prix n° 86	-	"	rouge	Mm Janine RAYMOND	-	I cache pot marron
26° Prix n° 61	-	"	vert	Mr NOUGUIER aux Costes	-	I cache pot marron
27° Prix n° 31	-	"	rouge	Mm GRODA La Mure	-	I cache pot marron
28° Prix n° 68	-	"	vert	Mm Fuselier Paulette	-	I cache pot marron

GENEROSITE

A l'occasion de leur mariage, Patrick CHARRUYER ET Béatrice PRA, petite fille de Mr et Mme Léon NANTO, ont fait un don en faveur du club du 3° âge de Corps.

Le club les remercie de leur générosité et leur présente ses meilleurs vœux de bonheur.

CLUB DU 3° AGE

Le ramassage du mardi après-midi pour les membres du club du 3° âge de la Salette et de Pellafol aura lieu régulièrement à partir du mardi 2 novembre. Horaire habituel.

Un cours de gymnastique du 3° âge aura lieu tous les mardis de 14h. à 15h. à partir du mardi 9 novembre.

Se faire inscrire à la permanence du club.

LES MONTAGNES DE LA SALETTE

Aujourd'hui, 6 octobre, les corpatus ont la désagréable surprise de trouver à leur réveil la neige qui avait fait une discrète apparition la veille recouvrir les crêtes des montagnes entourant leur village.

Est-ce un signe avant coureur d'un hiver précoce et rigoureux auquel s'ajoutent la présence inhabituelle des guêpes dans des lieux insolites, (armoires, tiroirs, penderies) et celle des grillons qui affectionnent la chaleur du foyer.

Nos montagnes sont si belles en automne! Les arbres des forêts parés de leurs riches couleurs resplendissent sous un soleil moins chaud et moins ardent.

En solitaire, dans le calme et le silence, je dirige mes pas vers cette nature sauvage et familière vers ces montagnes devenues le cadre de ma vie, celui de mon enfance, de mon adolescence, paysage choisi pour m'écouter vieillir.

Jusqu'à l'âge de sept ans, les montagnes de la Salette furent pour moi des montagnes mystérieuses.

Elles l'étaient par le peu que je pouvais en voir de Corps, par leur aspect si différent de Boustigue avec ses belles forêts de sapins, des raviolles aux roches plissées, de la grande chaîne de l'Obiou avec sa dent à 2790m, sa casse, ses falaises escarpées.

Au printemps, de la route du Coin je m'amusais à compter les nombreuses avalanches qui partaient des sommets, glissaient dans les combes en laissant de grandes tâches noires sur les lieux où elles naissaient.

Sur la route de Gournier entre la combe de Chaboulance et celle de Chabrand, maman me disait :

- Regarde là-haut, à gauche, dans le creux de cette montagne arrondie où il n'y a que de l'herbe, c'est le Planeau avec sa croix blanche! Les processions suivent le chemin qui en fait le tour. Derrière se cache le sanctuaire. Plus à gauche c'est Gargas moins haut que l'Obiou. La route c'est cette ligne qui coupe le rocher. Quand nous arrivons dans notre champ, devant toi là-haut, au milieu des prés entourés de bois, c'est St Julien et sa grande école. Là-bas, à droite, à gauche, en haut, en bas, devant toi, je ne parvenais pas à faire un tout de ce que j'entendais. Ces montagnes étaient plutôt bizarres!

Lorsque au mois de juin les transhumants venus tout droit de leur Provence natale traversaient Corps pour monter à l'alpage, j'étais inquiète et soucieuse, Tondues, marquées, les quelques brebis que nous possédions allaient me quitter ainsi que les deux chevrettes élevées au biberon "Là-haut" dans la montagne au pied du Gargas, au col de l'homme près de la cabane du berger" me disait mon frère, elles vont passer l'été avec le gros troupeau.

Pendant de longs mois, je ne les reverrais plus!

Enfin, l'arrivée des pèlerins par le petit train dès les premiers beaux jours, secouait le village de sa torpeur et créait dans les rues une animation toute particulière.

Où pouvaient donc aller ces caravanes de muletiers qui s'étiraient à travers Gournier, croisant avec difficultés les cars de Mrs Pellissier et Pascal?

.....

Tout ce va et vient de personnes venues des quatre coins du monde se déplaçant, à dos de mulet, à pied, en voiture, m'intriguait beaucoup; lorsque je les voyais encore disparaître comme par enchantement derrière la montagne.

Mais le mystère ne s'arrêtait pas là. Il y avait aussi les nombreux Salettus, hommes et femmes qui se rendaient le jeudi au marché de Corps vendre les produits de leurs fermes, oeufs, beurre, tommes, volailles, dans des paniers passés au bras.

Les jours de foire, leurs vaches et moutons se mélaient aux troupeaux des bergers de Corps. Ce n'était pas une petite affaire pour les trier et les récupérer.

Au printemps, la pioche sur l'épaule, ils conduisaient, par la bride leurs mulets chargés de deux paniers de fumier fixés sur le bât; dans les vignes de St Roch.

A l'automne, charrettes et tombereaux montaient la vendange qui sentait bon le vin nouveau dans des bennes en bois. Quelque temps après, les salettus revenaient à Corps faire la "gniole" ou la "blanche" dans les alambics de Mrs Pra et Evrard.

Sur la route à l'époque de la plantation et arrachage des pommes de terre, ou quand on faisait "la feuille", je rencontrais avec ma mère qui me donnait la main, un personnage bien étrange. C'était le "Bruï". Vêtu d'un costume de velours noir côtelé, la musette en bandoulière, un chapeau de feutre enfoncé jusqu'à sur les yeux, il faisait peur à voir avec sa barbe mal lavée, mal rasée.

- Si tu ne travailles pas à l'école, je te loue chez le Bruï me disait maman. Tu iras garder les vaches aux Ablandins.

Le mot Ablandins me rappelait quelque chose : les deux petits bergers, leur rencontre avec la Vierge. Mais où était donc ce village?

Alors je posais à maman des tas de questions.

Quand irons-nous à la Salette toutes les deux ?

Ma mère toujours pressée me répondait : bientôt! bientôt!

- Dis maman c'est quand bientôt ,

- Pour la fête du 15 août puisque tu as fait ta communion privée. Je te le promets.

La promesse fut tenue.

A cinq heures du matin, jour du 15 août de l'année 1924, un bâton de noisetier dans la main gauche sur lequel mon frère avait sculpté dans l'écorce un beau serpent, je partais en direction de la Salette faire mon premier pèlerinage. J'allais enfin connaître ces montagnes empreintes de mystère. Il ne faisait pas encore jour. Je distinguais les ombres des femmes et des enfants qui marchaient devant nous et reconnaissais parfaitement tous les détours et contours de la route, la croix de la Traverse, la Combe Peyre, Serrelong, de Reviron, Chaboulance, Chabrand, le pont de Gournier enjambant la Sézia. Ce jour là elles roulaient à grand bruit les eaux boueuses auxquelles venaient s'ajouter celles du ruisseau de la Pisse descendant de St Julien.

- Maintenant nous sommes sur la commune de la Salette. En grimpant la montée des Fauvias nous allons suivre la Sézia jusqu'au pied des montagnes de la Salette.

.....

Nous ne la reverrons seulement qu'au creux du vallon, là-haut, très haut.

Maman réglant son pas sur le mien, nous avançons lentement côte à côte, main dans la main, sur une route étroite, défoncée, ravinée, taillée dans un rocher surplombant le précipice au fond duquel grondait la rivière devenue torrent.

- Ecoute! là en face, tu entends la cascade "du Barri", en français on l'appelle Barrioux!

Comme le jour commençait à poindre et que le soleil blanchissait le ciel en direction de l'est, je voyais la cascade écumante bondir dans la gorge, entre des sapins.

- Le canal d'arrosage de Gournier dans lequel tu pompes l'eau à l'aide d'une seringue faite dans ces grandes feuilles et tiges qui le bordent où tu construis des barrages et digues avec ton frère commence en dessous de la cascade.

En écoutant attentivement les explications de maman je ne me rendais pas compte que nous avions déjà parcouru 5km.

Tout à coup de chaque côté de la route, la montagne s'éloignait de nous pour faire place à des prêtres et des champs.

Tiens voilà la petite chapelle, et droit devant toi, les montagnes de la Salette que tu souhaitais depuis longtemps connaître. Elles sont là tout autour de toi.

Le soleil commençait à dorer les crêtes. Une brume légère et transparente gravissait les pentes, descendait le long des combes, enveloppait rapidement tout le passage.

La fumée s'élevait en panache au-dessus des toits des maisons de chaque petit village caché dans la verdure, blotti au flanc de coteau, au pied de la montagne où le long des ruisseaux. Pendant que les coqs chantaient pour annoncer l'aurore, les troupeaux de vaches brunes et blanches gravissaient les sentiers qu'elles avaient elles-mêmes tracés pour se rendre au pâturage. Elles ne reviendraient pas à l'étable avant le soir et alors maman me disait en citant les noms et en les montrant du doigt.

- Il y a 14 villages ou hameaux qui forment la commune et trois écoles. Là-bas à droite ce sont les Pays, les Rebours, les Pras. Ici les Fallavaux, les Mathieux et les Granges. En face de toi, le Serre, L'Eglise, la Chabannerie. Le plus haut c'est Dorcière. Derrière le Plateau il y a le sanctuaire. Là à gauche ce sont les Brutinaux. Tout à fait à gauche tu vois les Ablandins, puis derrière la montagne de St Julien.

La plupart des ruisseaux qui coulent le long des combes portent le nom des villages. Puis elles me citait le nom des combes en ajoutant :

- Ils sont difficiles à retenir. Tant pis si tu les oublies. Tu les apprendras quand tu seras plus grande. Souviens toi que tous les ruisseaux se jettent dans la Sézia.

Les montagnes que tu aperçois à travers la brume faites de roches dures presque noires sans forêt, sans sapin aux crêtes arrondies, souvent recouvertes de gazon s'appellent le grand Gargas, le petit Gargas, le Massif des Baisses et Chamoux à 2197m.

Toutes ces montagnes communiquent entre elles par des cols, ainsi qu'avec Boustigue et les Ravioles.

Nous allons en passer deux : celui des Boutières et le col de l'Homme

- Courage ma fille, nous ne sommes pas encore arrivées. Il faut être au Sanctuaire avant la messe de 10 heures.

.....

Malgré la fatigue qui commençait à se faire sentir, je gravissais la pente raide du Grippé, marchant tantôt sur un gros rocher, tantôt sur une pierre ou au bord du talus. Les voyageurs dans les autos cars déséquilibrés, ballotés s'agrippaient les uns aux autres et avaient hâte d'être en bas.

Regarde cette croix. A cet endroit, une dame est morte en sautant d'une voiture tirée par des chevaux qui se sont emballés.

Le soleil brillait de tout son éclat. Il faisait chaud.

- Quand nous traverserons le bois de "fayards" ou hêtres, je te donnerai à manger et à boire.

Tout en mordant à pleines dents dans les ravioles de pruneaux, je regardais la bruyère mauve qui commençait à fleurir, je cueillai les fraises des bois fort appétissantes et buvais à la gourde ronde, en bois, de mon père.

En quittant ces frais ombrages, j'apercevais le troupeau de moutons qui s'éloignait du dormoir au col de l'Homme et grimpait très vite les pentes du Gargas. Les mères apelaient leurs petits tout en broutant l'herbe tendre et fraîche de l'alpage parsemée de pensées et violettes odorantes de gentianes bleues et myosotis aux couleurs éclatantes.

- Tu en cueilleras au retour! Maintenant elles se fâneraient. Pour essayer de voir les chevrettes nous partirons tout de suite après la procession.

Regarde là bas comme elle est belle la basilique! avec ses deux croix

Ecoute les cloches qui carillonnent. Nous avons un temps magnifique. Tous les sommets sont dégagés, tu pourras les admirer autant que tu le voudras.

Des enfants dévalaient en courant les pentes du Planeau. En franchissant le pont, je découvrais la Vierge et les petits bergers. Ils étaient donc là au coeur de ces montagnes mystérieuses magnifiques dépassant mon imagination d'enfant.

Après avoir assisté à la messe, bu à la source, au creux du vallon, fais honneur au repas tiré du sac de maman je l'entraînais au sommet du planeau. Mon Dieu comme ils étaient petits les villages au pied de la montagne! Comme il était loin de moi mon village natal.

Comme elle était longue la route qui venait de Corps en serpentant à travers la forêt, les bois et les champs à travers la montagne pour arriver jusqu'ici.

La petite chèvre de Mr Seguih était très heureuse là-haut dans la montagne, je l'étais moi aussi.

Fatiguée, épuisée par une longue marche je m'endormais sur les genoux de maman en attendant l'heure des vêpres en rêvant à la Vierge et aux petits bergers.

Plus tard devenue grande j'ai clarifié tout ce que maman m'avait appris en grimpant au sommet de Gargas jusqu'à la table d'orientation.

J'ai lu et étudié dans les manuels scolaires ce que j'ignorais ou avais oublié.

A peu près chaque année je reviens au coeur de ces belles montagnes de la Salette cueillir une bouffée d'air frais, croisant sur la route, sur les pentes le long des sentiers, ceux qui croient comme ceux qui doutent, ceux qui sont en recherche.

.....

J'effectué mon voyage le plus souvent en voiture ou en autocar sur une route nouvelle, élargie, bitumée qui passe par St Julien et dont les travaux ont duré de novembre 1937 à janvier 1941. Véritable route touristique d'où l'on a un point de vue magnifique sur Corps, son lac, ses environs et sur toute Beaumont.

Les voitures particulières et les grands cars l'empruntent pour se rendre au Sanctuaire.

Des travaux gigantesques ont été entrepris à travers Gargas pour créer des parkings sans modifier le cadre, le site.

Les montagnes de la Salette sont et demeurent encore aujourd'hui celles de mon enfance.

Les pèlerins et les touristes arrivent de plus en plus nombreux aux sanctuaires pour faire provision d'air pur, de calme et de silence et vivifier leur foi. Jean XXIII, le cardinal Marty ont foulé leur sol et vécu au milieu des fidèles le message de la Vierge.

Sous un soleil printanier, grenoblois et marseillais font une provision de perce-neige et jonquilles cueillies à Près Salés ou sur les flancs de Gargas. Les estivants suivent les routes forestières,

les sentiers qui conduisent au sommet des crêtes écoutent les marmottes, taquinent la truite, piqueniquent au bord des ruisseaux. Ils cueillent aussi les plus belles fleurs des Alpes sous la surveillance des gardes fédéraux protégeant la flore et la faune du parc des Ecrins.

En automne les chasseurs de champignons et d'escargots font aussi provision d'airelles et framboises, tandis que les chasseurs d'élite ayant le pied alpin traquent le chamois sur les sommets de chamoux.

L'hiver, skieurs et lugeurs s'en donnent à cœur joie sur une neige pure et abondante où les colons parisiens glanent aussi "leur première étoile". Et pourtant ... et pourtant malgré cette intense activité les nombreux petits villages situés au pied de ces belles montagnes se dépeuplent.

Les trois écoles ont fermé leurs portes. Il reste 2 enfants d'âge scolaire à la Salette.

Dans le petit cimetière du village de la Salette, reposent les 57 pèlerins canadiens victimes de la catastrophe aérienne de l'Obiou qui a eue lieu en novembre 1950.

Après la guerre de 1940 la jeunesse est partie vers la ville qui leur offrait la sécurité de l'emploi, un travail moins pénible, et plus de distractions.

Ce n'est pas sans une certaine nostalgie que les rares habitants (88 au dernier recensement) voient jour après jour tout doucement chaque maison fermer portes et volets qui ne s'ouvriront plus jamais ou qu'à de rares occasions.

Il ne reste plus que 2 mulets et 10 vaches laitières à la Salette. Les clarines des petites vaches ne tintent plus le long des pentes.

Trois troupeaux d'ovins broutent l'herbe tendre et parfumée des pâturages. Celui de Mr Bardou natif de la Salette, composé de 1200 têtes, au col de la pâle, celui de Mr Plançon de Mens avec 1500 ovins, au Boutière. Celui de Mr Beaume de Mens avec 1000 moutons à Clamoret.

Transportés par camions et ramenés à la bergerie de la même façon, la transhumance a perdu son caractère propre et son pittoresque.

Certes la vie n'était pas facile autrefois dans ces montagnes! Je la connais bien pour l'avoir vécue en 1945 au milieu de la population et de ses enfants.

.....

La rudesse du climat en hiver (congères bloquant les routes, l'entrée des maisons et des étables, routes coupées par les avalanches) interdisant toute circulation s'ajoutaient aux difficultés de l'exploitation des terrains en pente (retourner la terre à la charrue ou la remonter dans des paniers sur le dos, piocher, couper le foin à la faux, moissonner blé, orge à la faucille, traire les vaches) à la main. Tout cela faisait des journées harassantes qui commençaient à 4 heures du matin pour finir à 11 heures du soir.

Aujourd'hui, "les vieux" comme on les appelle, devenus retraits à juste titre, qui ont bien mérité ce que l'état a bien voulu leur accorder regardent leurs montagnes en peu avec tristesse et tuent leur solitude devant un poste de télévision.

Si les touristes sont nombreux, ils ne font que passer.

Les maisons, les étables rénovées ne s'ouvrent alors que pendant la période des vacances.

Alors, quand l'orage gronde sur les sommets, que le vent du nord balaie les cimes enneigées et accumule la neige au fond des combes "ils" c'est à dire 2 ou 3, se rappellent le bon vieux temps de leur jeunesse envolée.

Où sont-elles les bonnes veillées d'antan assis auprès d'un bon feu de hêtre rayonnant sa chaleur et cuisant la pâtée des cochons pour le lendemain!

Les femmes tricotaient, filaient la laine de leurs moutons. Les hommes réparaient les outils, tressaient la paille pour faire des paillasses et l'osier pour faire des paniers.

Ils surveillaient les vaches qui faisaient le veau, les brebis qui mettaient bas leurs agnelets.

Qui apprendra plus tard "aux enfants" que la guerre est aussi passée par là avec son cortège de misères et de souffrances? Soldats tombés au champ d'honneur, prisonniers dont on attendait le retour avec impatience et qui ne sont jamais revenus. Réquisition et contrôle de produits de la ferme, troqués en cachette pour obtenir sucre, café, vêtements et outils, pleurant la mort d'un de leur fils Louis MOUSSIER âgé de 22 ans, tombé sous les balles allemandes un jour de foire à Corps. Même au fond de leurs montagnes, ils vivaient dans la crainte des représailles.

Ce n'est qu'à la fin de la guerre que les allemands apprirent que deux de leurs gardiens du Sautet avaient été tués à la montée des Fauvias et enterrés au Col des Vachers.

Il a fallu le tact et la diplomatie de Mr ANDRIEUX, actuellement maire de la Salette pour régler à cette époque l'échange des dépouilles des 2 soldats allemands contre la libération d'un prisonnier français.

Tous se souviennent aussi de la fuite éperdue à travers leurs montagnes d'une colonne italienne traquée par les allemands essayant de rejoindre leur pays par le col de la Pâle.

Lorsque le 20 janvier 1980 eut lieu pour la première fois l'avalanche des Mathieux, dans un même élan de solidarité, hommes et femmes portèrent secours à leurs compatriotes sinistrés.

La paysannerie a toujours été une école de courage d'entraide et les salettus l'ont prouvé en mettant en commun avec la commune de Corps, le captage des sources au lieu dit "le Vaisselou" qui signifie en forme de tonneau.

.....

Les deux communes n'ont plus à redouter le manque d'eau pendant la période estivale et en cas de sinistre. Le débit est très important.

Un service de la régie des transports les prend en charge tous les jeudis, un car spécial les conduit au club du 3^o âge de Corps, le mardi après midi où ils retrouvent les retraités de Pellafol. Mr ANDRIEUX s'efforce aussi de créer une animation sur place en organisant des bals, celui de la chasse, du club du 3^o âge, bals qui connaissent toujours un grand succès, où se cotoient les anciens du pays, les estivants et touristes, jeunes et moins jeunes, car la fête des Fallavaux n'existe plus.

Malgré tous les efforts déployés par monsieur le maire, un problème reste à résoudre.

Lorsque "les anciens" auront tous disparu, qui fera vivre la montagne? qui transmettra l'amour du patrimoine reçu, et celui de la famille. "Pourtant que la montagne est belle!" a écrit Jean Ferrat dans ses chansons.

Aujourd'hui il ne serait peut-être pas inutile de se rappeler ce que disaient il y a bien longtemps, nos arrière grands-parents à leurs petits enfants :

"Avec une "truffe bouillie", si on ne devient pas riche, on ne meurt pas de faim."

--:--:--:-- J. ARBOUET

UNE PECHE MIRACULEUSE

Au mois d'août Christian ARBOUET de Verreles, en vacances à Corps, a pêché dans le Drac au Pont du Loup, une truite mesurant 59cm et pesant 2kg 620



VOYAGE AU PAYS BASQUE DU 13 AU 23 SEPTEMBRE

Nous avons pris la route le lundi 13 septembre à 6 heures.
- Après Grenoble, nous arrivons à Vienne, où un arrêt de 1/2 heure est prévu pour le petit déjeuner. Puis, par St Etienne et Montbrison nous atteignons Thiers, dans le Puy-de-Dôme. Nous y déjeunons (repas froid pris dans un parc très agréable et, après une brève visite de la ville, nous continuons par Clermont-Ferrand, d'où nous apercevons la chaîne des Puy, puis entrons dans le département de la Corrèze. Après avoir traversé la coquette ville d'Ussel (le fief de Jacques Chirac) nous arrivons à Tulle. Nous nous installons dans un hôtel confortable où nous passons une soirée agréable.

Le mardi 14, départ à 8h.30 pour Saint-Jean-de-Luz. Nous passons à Brive, puis nous voici dans le département de la Dordogne : nous traversons Bergerac, Marmande; la route passe entre de riches cultures, maïs, tournesol, vigne. Nous traversons alors la Garonne pour entrer dans la majestueuse forêt de pins des Landes. A 12h.30, arrivée à Mont-Marsan, où nous déjeunons au restaurant Richelieu. Très bon repas, ambiance des plus agréables. Comme il fait très chaud, le chauffeur nous conduit dans le parc municipal, une merveille et les amateurs de massifs de fleurs en prennent plein leurs yeux; nous nous y reposons jusqu'à 16 heures, et, en route pour le but du voyage : Saint-Jean-de-Luz.

Nous suivons l'Adour, passons à Bayonne, Biarritz, et c'est l'arrivée à la Maison Familiale de vacances Edouard VII. Cette maison est un ancien hôtel, transformé en M.F.V. Elle est située Avenue Lohobiague, tout près de la plage, et pas très loin du Centre ville. Nous sommes reçus par le Directeur, et nous installons dans des chambres confortables l'ensemble du Centre est agréable, la nature, le calme, une grande terrasse, avec tables et sièges, un salon avec la télévision, en font un lieu de repos idéal.

Tout au long d'un séjour d'une semaine, nous avons eu une nourriture bonne, simple mais savoureuse. Les menus étaient bien équilibrés, et adaptés aux estomacs délicats.

Notre temps a été bien occupé, et chaque jour nous avons une excursion en car.

Mardi 15, par Guétary, Bidart, nous arrivons à Biarritz (visite du rocher de la Vierge) et Bayonne, puis Arcangues où nous découvrons la tombe du célèbre chanteur Luis Mariano (de son vrai nom ; Gonsales).

Jeudi 16 : Nous suivons le cours de la Nivelle, et, par Cambo, nous atteignons Ascaïn, village basque typique avec ses maisons blanches aux volets ocre rouge, paysage typique de la province du Labourd. A la sortie d'Ascaïn nous montons au Col de St Ignace, nous apercevons le sommet de la Rhune (905m). Puis c'est la descente sur Sare qui ménage de beaux points de vue. Ce village fut appelé autrefois : "La Mecque de la contrebande". Puis retour par Behobia (frontière espagnole) où chacun fait quelques petits achats, et nous suivons la vallée de Bidassoa, jusqu'à Hendaye et retour à Saint Jean de Luz.

Vendredi 17 : Journée en Espagne. Par Hendaye, nous allons à San-Sébastien : importante ville industrielle du Pays Basque Espagnol, puis arrivons à Loyola où est édifié un immense monastère dédié à St-Ignace de Loyola. Dans un restaurant plein à craquer nous dégustons une succulente paëlla, arrosée d'un fameux vin d'Espagne. Après un début d'après-midi à flâner, nous rentrons à Saint-Jean-de-Luz, après avoir de nouveau traversé la Bidassoa à Behobia.

.....

Samedi 18 : Excursion à Saint-Jean-Pied-de-Port, (enbasque port signifie Col). (Au pied du Col). Nous sommes de nouveau dans la Labourd, et par Ascain et St-Pée-sur-Nivelle, dominé par la Rhune, nous traversons le village pittoresque de Souraïde, et, arrivons à Espelette dont les maisons sont tapissées de petits piments rouges que l'on met sécher sur les façades. Ces deux villages étaient autrefois une escale pour les pèlerins se rendant à St-Jacques de Compostelle, en Espagne. Cette région possède des forêts de chênes, de châtaigniers, de noyers, dont le bois servait à confectionner la carène des bateaux. Nous entrons ensuite en Basse-Navarre, et à Itzacasson (Pas de Roland) le village des cerisiers, nous traversons la Nive. Après avoir traversé le village de Bidarray, où poussent les mimosas et les lagestrémias, nous arrivons à Saint-Jean-Pied-de-Port, la capitale de la Basse-Navarre. C'est par là que transitaient les pèlerins de Compostelle.

Ce village moyenageux, très pittoresque, avec ses vieilles maisons, ses remparts, et tout en haut de la rue, la porte Saint-Jacques par où arrivaient les pèlerins. Le village est dominé par la Citadelle. Le retour se fait par Saint-Jean-le-Vieux, d'où l'on découvre le Pic d'Ory, (ce village est le plus haut village des Pyrénées Atlantiques).

Dimanche 19 : Jour de repos et de liberté. Chacun en profite pour aller à la messe et visiter la plus belle des églises basques: celle de Saint-Jean-de-Luz.

C'est là que Louis XIV épousa l'infante Marie-Thérèse en 1660. On voit d'ailleurs la porte qui fut murée après le cérémonie sur l'ordre de Louis XIV. L'intérieur est somptueux : galeries, orgues, rétable magnifique, chaire). Sur la Place Louis XIV se trouvent la maison de Louis XIV, la maison de l'Infante, l'hôtel de ville (très pittoresque) et, tout près, le port. Protégé par des digues puissantes, il compte près de 700 pêcheurs

Ciboure fait face à Saint-Jean-de-Luz sur la rive gauche de la Nivelle Sur le quai Maurice Ravel, se trouve la maison natale du célèbre compositeur.

Lundi 20 : Le matin, ceux qui le désirent prennent le chemin de fer à crémaillère qui nous conduit au sommet de la Rhune (905m), en 30 minutes. De là-haut, un panorama incomparable : on voit au sud, des montagnes sauvages et désertes, au nord, toute la côte basque jusqu'à la côte des Landes, et les forêts de pins, après l'embouchure de l'Adour. Sur les pentes, des moutons Mérinos, et de nombreux petits chevaux semi-sauvages (en basque, pottokak). La promenade en mer, le long de la côte basque, prévue pour l'après-midi, a été annulée, la mer étant déchaînée.

Mardi 21 : Après le petit déjeuner, c'est le départ pour Bayonne, Pau et Lourdes où nous arrivons pour le déjeuner. C'est avec regret que nous avons dit "Au revoir" à ce coin charmant qu'est Saint-Jean-de-Luz.

Mais à Lourdes, c'est très chaleureusement que nous sommes accueillis par Jacques Faure, le propriétaire de l'Hôtel Bourgogne et Bretagne, qui avait de solides attaches corporatives par ses grands-parents.

Après un excellent repas, c'est le départ pour la visite des grottes de Betharram. Ces grottes sont l'une des curiosités naturelles les plus connues des Pyrénées. La visite commence par une promenade en télécabine, puis le parcours souterrain long de 2,8km permet de visiter 5 étages de galeries superposées creusées par la rivière souterraine dans la montagne calcaire. Cette rivière se jette dans le Gave de Pau. L'étage inférieur correspond au niveau actuel de la rivière que l'on suit embarque. Un petit train ramène au jour les visiteurs à la sortie du tunnel.

Ce soir, procession, bien triste cependant avec tous les malades alités, ou transportés dans des fauteuils roulants.

.....

Mercredi '22 : Journée à Lourdes, consacrées aux offices religieux, à la visite de la Basilique, de l'Eglise souterraine, de la Grotte, et des piscines, ainsi que de la crypte, et la Basilique supérieure. L'après midi une pluie abondante retient tout le monde à l'hôtel, les baloteurs en profitent pour s'affronter en de sérieux combats.

Jeudi 23 : Après un "Au revoir" chaleureux de Mr Faure et du personnel de l'hôtel, nous traversons Tarbes, St Gaudens, Toulouse, Carcassonne (dont on a bien vu la Citadelle et les remparts), Narbonne, arrivons à Sète où nous déjeunons au restaurant "la Madrague". Les moules farcies et les sèches à la rouille n'ont pas régalé tout le monde....

Nous traversons le port de Sète avec ses ponts mobiles, puis par Nîmes, Valence (autoroute) nous rejoignons Grenoble, La Mure et Corps. Arrivée à Corps aux environs de 9 heures du soir.

Ce fut un voyage très agréable, qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions, avec un car très confortable, un chauffeur très sympathique; chacun en gardera un excellent souvenir. En ce séparant, nous nous sommes dit "Au revoir" et au prochain voyage"! Et un gros merci, encore aux responsables et organisateurs de cet agréable séjour au "Pays Basque"

R. RUTTY

[illegible]

Lu pour vous :

L'Irlandais et son miroir

C'est un petit bourg de pêcheurs sur une côté de l'Irlande. L'homme est pauvre. La maison une masure loin du village. Dans le village une seule boutique, le café qui sert en même temps d'épicerie et de magasin pour tout ce qui est nécessaire à la pêche : fil, hameçons, aiguilles, alènes pour réparer les filets.

Un jour l'épicier surprend le pêcheur en train de tourner autour d'un objet et de murmurer. Puis le vieux revient plus souvent que d'habitude dans la boutique et chaque fois le même manège commence. Alors, l'épicier écoute ce que marmonne le vieux et il l'entend murmurer : "Papa, papa...". Et il remarque que ce vieil homme avait trouvé un miroir. Celui-ci n'en avait jamais possédé, ni vu encore de sa vie. En se regardant il croyait revoir son père... alors, qu'il découvrirait son propre visage pour la première fois. L'épicier lui fit cadeau du miroir. Le vieux l'emporta. Rentré chez lui, il s'isole pour parler au miroir. Mais les visites plus fréquentes au village et cet objet mystérieux avaient intrigué sa femme... Un jour, où son mari avait laissé sa veste, elle va, fouille, trouve le miroir dans la poche, regarde et son soupçon s'évanouit. Elle ne dit qu'une chose : "Oh! ce n'est qu'une vieille femme".

ne

Nous vivons tous pour un visage. Et le seul visage que nous voyons pa est le nôtre. Nous pouvons tout saisir, l'univers entier, sauf cela. Et même dans un miroir nous nous voyons selon une image inversée. Nous ne nous connaissons, nous ne nous découvrons qu'à l'aide des autres et par l'image qu'ils nous envoient de nous-mêmes.

Alors, où trouver le miroir définitif ? Le monde entier le cherche. La technique nous propose régulièrement des miroirs de plus en plus vastes, sur lesquels on peut lire les lumières fascinantes du cosmos, aussi bien que celles des particules. Les sciences humaines s'essayaient de tout leur pouvoir, mais comme le pêcheur et sa femme, nous avons le redoutable pouvoir d'interpréter l'image qui nous est renvoyée. On peut conclure à la déception ou à l'illusion. Ne sourions pas du vieux pêcheur ! Il a raison de voir dans le miroir autre chose que ce qu'il est.

— 2 — 2 — 2 — 2 — 2 — 2 —

SKI & SECURITE

Avant d'entamer une nouvelle saison de ski qui risque d'être très meurtrière à cause des avalanches et accidents divers, il est bon de se remettre en tête quelques règles très précises sur les pistes.

STATION - Lieu public, confort, pistes balisées et entretenues = SECURITE.

Mais hors de ces lieux publics : Montagne avec ses attraits et ses dangers.

+ SECURITE EN STATION - Se conformer aux règlements de la station.

Dans tous les cas, vous devez être discipliné et de bonne humeur.

+ HORS STATION - HORS PISTES -

Vous êtes responsable de votre propre sécurité, vous mettez en cause celle des autres (montagnards, scouristes).

Vous devez d'abord observer les strictes règles de prudence et d'abord connaître la montagne.

I - COMMENT DETERMINER LE DANGER D'AVALANCHES :

1) Le terrain

Le danger d'avalanche croît avec la pente du terrain au delà de 25° environ par rapport à l'horizontale, tout versant enneigé peut être instable certaines "plaques" formées par le vent peuvent se déclencher en avalanches pour des inclinaisons encore plus faibles. Des terrains de très faible pente voire horizontaux, peuvent être balayés par des avalanches venues des régions supérieures. Des bas de versant peuvent être menacés par les avalanches venant s'écraser à partir du versant d'en face. Le danger d'avalanches dépend aussi de la nature du terrain, de son profil, de son exposition au soleil et au vent.

2)- La Neige fraîche

Une chute de neige fraîche provoque dans les jours qui suivent et selon son importance un accroissement du danger.

- Si dans les dernières 24 heures il est tombé 20 à 30 cm de neige : augmentation appréciable du danger. 30 à 50 cm : Danger très sérieux dans les parties raides des parcours skiabiles.
- 50 à 100 cm : danger sensible menaçant déjà les tronçons exposés des voies de communication. Au delà de 100 cm : danger généralisé et fréquemment étendu aux habitations situées dans les zones exposées.

3) La structure du manteau neigeux -

Des couches intérieures fragiles peuvent rendre la couverture de neige moins stable. Une surcharge temporaire peut alors provoquer la rupture des ancrages.

4) le Vent -

Il transporte la neige et l'accumule dans les endroits abrités sous forme de plaques particulièrement dangereuses.

Un vent chaud (foehn) accroît le plus souvent le risque.

.....

5) La température -

- a) Pour la neige froide et sèche, par basse température, au dessous de 0°C, le danger d'avalanches de poudreuse peut persister pendant plusieurs jours après la fin de la chute.
- b) Une élévation de température (notamment au-dessus de 0°C, augmente le risque immédiat d'avalanches, mais provoque aussi le tassement de la neige.
- c) L'alternance de dégel diurne et de regel nocturne, provoque la formation des croûtes superficielles, lorsque cette croûte est suffisamment épaisse, il n'y a pratiquement plus de danger, même si la croûte superficielle se met à fondre sur quelques centimètres.
- d) Pour les neiges de printemps, détrempées par la fonte due à l'ensoleillement, ou par la pluie, le risque croît avec la déclivité et avec l'épaisseur de la croûte détrempée.
- e) Les plaques formées par le vent doivent être considérées comme dangereuses à toute température.

D'une façon générale, neige fraîche, vent et hausse de température sont des facteurs déterminants capables de provoquer une situation dangereuse sur une pente qui a pu, pendant une période prolongée présenter un caractère de sécurité.

II - PRECAUTIONS A PRENDRE EN CAS DE DANGER D'AVALANCHES

- 1) En règle générale, en situation critique ne pas quitter les endroits sûrs.
- 2) Si le déplacement s'avère indispensable :
 - Avant le départ, étudier soigneusement son itinéraire général (arches, crêtes, versant) et relever les postes de secours possibles.
 - En cours de trajet : utiliser les arches (attention aux corniches) les crêtes, les points d'appui naturels, tels que rochers, arbres, replats.
 - Monter ou descendre suivant la ligne de plus grande pente plutôt que traverser.
 - Si une traversée est obligatoire, la tenter le plus haut possible.
- 3) Traversée d'une pente avalancheuse ne pouvant être évitée :
 - Avant la traversée établir un plan de ce que l'on fera si l'avalanche se déclenche.
Organiser un poste d'observation et d'alerte dans un endroit sûr
 - Pendant la traversée :
 - Oter les lanières de ski et tenir les bâtons sans passer les mains dans les dragonnes. Porter son sac en n'engageant qu'une bretelle.
 - Dérouler une cordelette (de couleur rouge de préférence) que l'on laisse derrière soi.
 - Une seule personne doit être engagée à la fois dans la zone dangereuse et ses compagnons doivent la suivre des yeux.

.....

- Il est parfois préférable de progresser à pied lorsque cela est possible, en tassant soigneusement et non brutalement la neige à chaque pas, plutôt que de couper une couche avec les skis.

III - CONDUITE A TENIR SI L'ON EST SURPRIS DANS UNE AVALANCHE -

- 1) Tenter la fuite latérale.
- 2) Se débarrasser des bâtons et du sac.
- 3) Fermer la bouche et protéger les voies respiratoires pour éviter à tout prix de remplir ses poumons de neige.
- 4) Essayer de se cramponner à tout obstacle pour éviter d'être emporté.
- 5) Essayer de se maintenir à la surface.
- 6) Ne pas s'essouffler en criant.
- 7) Faire le maximum d'efforts pour se dégager au moment où l'on sent que l'avalanche va s'arrêter, au moment de l'arrêt, si l'ensevelissement est total s'efforcer de créer une poche en exécutant une détente énergique, puis ne plus bouger pour économiser l'air.

IV - CONDUITE A TENIR PAR LES TEMOINS -

- 1) Marquer l'endroit où le disparu a été vu pour la dernière fois.
 - S'il n'y a qu'un rescapé, aller chercher du secours.
 - S'il y a plusieurs rescapés :
Maintenir ou installer le poste d'alerte pour le cas où de nouvelles coulées seraient à craindre.
- 2) Essayer de localiser les disparus ;
 - Probablement dans la direction de l'avalanche au dessous du point de disparition.
 - De préférence dans les replats, en amont des obstacles.
 - Sur les abords du cône d'accumulation (notamment dans le cas où l'avalanche s'est déclanchée au dessus de sinistres.
- 3) Donner l'alerte au poste de secours le plus proche, avec toutes précisions utiles.
- 4) Tenter de découvrir des objets (vêtements, cordelettes, bâtons) à la surface de la neige, ou un membre émergeant de l'avalanche. Ecouter, marquer les endroits où l'on découvre quelque chose et les fouiller immédiatement avec les bâtons (enlever les poignées et si possible les rondelles) ou avec les talons des skis, si, comme c'est le cas généralement, on ne dispose pas de sonde.
- 5) Procéder :
 - d'abord à un sondage sommaire, par coups de sonde aux endroits présumés favorables,
 - puis d'un sondage large et méthodique (un coup de sonde entre les pieds, écarts 70 à 75cm, profondeur optimale 2m),
 - enfin à un sondage série (3 coups de sonde à chaque station, écarts de 25 à 30cm profondeur optimale 3m),
- 6) Si un chien d'avalanche peut arriver sur les lieux quelques minutes après l'accident (cas très rare) ne pas piétiner les lieux avant son intervention.

V - CONDUITE A TENIR VIS A VIS D'UNE VICTIME

I) Dans l'ordre :

- Ne pas déplacer la victime inanimée que si la respiration artificielle peut être assurée sans interruption pendant le transport, ainsi que le massage cardiaque.

— — — — —

Département de l'Isère

DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

GROUPE ETUDES ET PROGRAMMATION

DIVISION DES TRANSPORTS

SERVICE DU CONTRÔLE
DES
TRANSPORTS ROUTIERS

19, rue René-Thomas
38000 GRENOBLE
Tel. (76) 48 50.00

Grenoble, le

12 AOUT 1982

12 AOUT 1982

Commune de CORPS

38970 CORPS

Référence à rappeler :

L

G.E.P. Sc - 06/DF

QUOTE PART FAMILIALE

Pour l'année scolaire 1982-1983, la quote part familiale des élèves subventionnables est fixée à 100 F.

Cette somme est versée en une seule fois, c'est à dire au moment du retrait des cartes scolaires, à l'exception des cas sociaux laissés à votre compréhension.

Les demi-pensionnaires non subventionnables, peuvent utiliser les services spéciaux, dans la limite des places disponibles, aux conditions suivantes :

- 165 F par an pour les parcours inférieurs à 5 km, payables en une seule fois.
- 255 F par an pour les parcours compris entre 5 et 10 km, payables en une seule fois.
- 440 F par an pour les parcours compris entre 10 et 15 km, payables en une seule fois.
- 660 F par an pour les parcours supérieurs à 15 km, payables en une seule fois.

Pour les internes : 100 F par an dans la limite des places disponibles.

Cette quote part familiale est également à acquitter en une seule fois.

Le S.D.T.S.

HOTEL DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
CONSEIL GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES DÉPARTEMENTALES
BUREAU DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

GRENOBLE, LE 5 OCT. 1982

GJ/CT Poste 3632

Le Président du Conseil Général de l'Isère

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Département

OBJET : XXIV ème Campagne Nationale pour le Fleurissement de la France 1982

PJ : 11

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

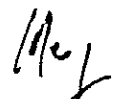
J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, les palmarès de la XXIVème Campagne Nationale pour le Fleurissement de la France 1982.

Le montant des prix en espèces alloués aux communes lauréates sera versé ultérieurement aux comptes des Receveurs Municipaux.

Je vous remercie de bien vouloir porter ces résultats à la connaissance des lauréats de votre commune et leur indiquer qu'une lettre précisant les récompenses attribuées, leur sera adressée, dès qu'aura pu être arrêtée la liste définitive des prix en nature accordés par les différents organismes dotant les divers concours.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'assurance de mes sentiments dévoués.

LE PRESIDENT.


Louis MERMAZ

HOTEL DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
CONSEIL GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES DÉPARTEMENTALES
BUREAU DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

GRENOBLE. LE

5 OCT. 1982

GJ/CT Poste 3632

CAMPAGNE NATIONALE POUR LE FLEURISSEMENT

DE LA FRANCE 1982

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

PALMARES DEPARTEMENTAL

1ère CATEGORIE (communes de moins de 300 habitants agglomérés au
chef-lieu)

COMMUNES DE PLAINE

1er prix : POMMIER-DE-BEAUREPAIRE
2ème prix : MONTSEVEROUX
3ème prix : JARDIN
3ème prix : ST-SORLIN-DE-MORESTEL
3ème prix : CREYS-PUSIGNIEU
6ème prix : SCNNAY
7ème prix : VIGNIEU

COMMUNES DE MONTAGNE

1er prix : LES ADRETS

2ème CATEGORIE (communes de 300 à 1000 habitants agglomérés au
chef-lieu)

COMMUNES DE MONTAGNE

1er prix : CORPS
2ème prix : AUTRANS

4ème CATEGORIE (fenêtres ou murs)

COMMUNES DE MONTAGNE

1er prix : Mme BEZOMBES Georgette, rue St Giraud, 38710 MENS
2ème prix : Mme BADIER Suzanne, "Le Village", 38880 AUTRANS
2ème prix : Mme RUELLE Carmen, "La Festinière", 38770 LA-MOTTE-D'AVEILLANS
X 2ème prix : M. BERGER Marc, Place Grenette, 38970 CORPS.

HOTEL DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
CONSEIL GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES DÉPARTEMENTALES
BUREAU DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

GRENOBLE, LE 5 OCT. 1982

GJ/CT Poste 3632

CAMPAGNE NATIONALE POUR LE FLEURISSEMENT
DE LA FRANCE 1982

Liste des mentions décernées aux candidats

COMMUNES DE MONTAGNE

X CORPS

M. GRAND Joseph, les Vergers 38970 CORPS
Mme PORCERO Raymonde Place Grenette 38970 CORPS
Mme MEI Catherine rue des Fossés 38970 CORPS
Maison de Retraite de CORPS 38970 CORPS
Restaurant des Tilleuls 38970 CORPS.

DIPLOMES DECERNES

PAR LE CREDIT AGRICOLE DE L'ISERE

- X - Monsieur GRAND Joseph, Les Vergers 38970 CORPS
- Madame BONNET Lucienne, route de ST ANDEOL, ST Guillaume 38650 MONESTIER
DE CLERMONT

6ème CATEGORIE (hôtels, restaurants ou cafés, avec ou sans jardin,
seul le fleurissement des façades ou des abords très
visibles de la voie publique étant pris en considération)

Sous catégorie A (hôtels et hôtels restaurants)

- X 3ème prix : Nouvel Hôtel, responsable M. PELLISSIER Gérard, 38970 CORPS.

5ème CATEGORIE (immeubles collectifs, notamment H.L.M. comportant au
moins huit appartements fleuris)

- X 4ème prix : Gendarmerie de Corps, responsable M. MAZEAS Gérard,
38970 CORPS.

LE PRESIDENT,



Louis MERMAZ

Chers amis lecteurs,

Si je me permets de prendre ma plume pour passer un article dans "LE PETIT CORPATUS", c'est pour apporter quelques précisions sur le Village de Vacances.

En effet, il semblerait qu'après huit ans d'existence, certains Corpatus ne soient pas au courant de notre fonction et de sa répercussion sur la vie économique du pays.

Un petit peu d'information générale au préalable ;

- Notre Village de Vacances est géré par une Association type loi 1901 à but non lucratif.

Mais que veut dire à but non lucratif !

Ceci veut dire que l'exédent fait sur l'année doit être réinvestie dans le fonctionnement du Centre et non redistribué à des personnes physiques ; Il faut faire de l'excédent pour pouvoir investir dans le Centre.

L'ensemble du personnel mis en place, est salarié mensuel de l'Association.

Actuellement nous avo我们有 cinq salariés, répartis en trois familles et deux célibataires.

En ce qui concerne le financement du Centre, le coût de celui-ci a été de : 4.000.000.F.

La commune de CORPS a touché 40 % de subvention de l'aménagement rurale en montagne et 30 % de la C.A.F. soit 70 % de subventions.

Il restait 1.200.000 F à trouver par la commune.

Celle-ci l'a empruntée au Crédit Agricole à un taux de 4 % fixe pendant 20 ans, ce qui représente un remboursement annuel de 62.400 F.

Notre Association rembourse 48.700 F par an, mais sur 30 ans au lieu de 20 ans.

En 1994, la commune de CORPS aura entièrement remboursé le Centre et sera propriétaire des locaux.

Revenons à 1982.

La commune rembourse 62.400 F,
L'Association 48.700 F,
Il manque effectivement 13.700 F.

.../...

De part la seule présence du Centre sur la commune de CORPS, celle-ci touche du F.A.L. Touristique une somme d'environ 30.000 F.

Nous pouvons considérer que la commune gagne sur l'opération 16.300 F/an.

Voyons maintenant les répercussions économiques du Village de Vacances sur la commune de CORPS.

- Sommes laissées par le Centre chez les commerçants	129.208 F
- Sommes laissées par le Centre au Percepteur de la commune.....	171.464 F
- Excédent des 30.000 du F.A.L.....	16.300 F
- Evaluation des sommes laissées au pays par les Vacanciers.....	221.400 F
TOTAL	538.372 F

Soit pratiquement 54 MILLIONS de centimes qui reviennent au pays, et 52 % de notre chiffre d'affaire ;

Le reste concerne des charges tels :

- E.D.F, téléphone, charges sociales, les salaires...

Je pense que ces quelques éléments vous permettrons de mieux apprécier notre Centre et de l'effort que nous faisons pour la survie d'un Village.

Je suis à la disposition de quiconque souhaiterait des renseignements complémentaires.

MICHEL PEROT.

Les vacances scolaires 1982-1983

□ Les vacances scolaires pour l'année 1982-1983 ont été arrêtées.

Au lieu d'une fixation des dates par académie, ce calendrier en revient à un nombre limité de zones : trois en février, deux au printemps et en été, une à Noël, à la Toussaint et à la Pentecôte.

Les vacances d'été sont réduites tout en restant supérieures à dix semaines. Par contre, les « petites vacances » sont allongées, en particulier celles de février. Dans les universités, ce sont les doyens qui fixent la date des vacances d'été.

Nous publions ci-dessous le calendrier des vacances scolaires pour l'année 1982-1983.

Zone 1 : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier.

Zone 2 : Aix-Marseille, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Lille, Limoges, Nancy, Metz, Orléans-Tours, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Zone 3 : Amiens, Besançon, Dijon, Grenoble, Lyon, Nantes.



	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Été 82 ...	du 29 juin au 9 sept.	du 26 juin au 7 sept.	du 26 juin au 7 sept.
Toussaint.	du 23 oct. au 2 nov.	du 23 oct. au 2 nov.	du 23 oct. au 2 nov.
Noël	du 21 déc. au 4 janv.	du 21 déc. au 4 janv.	du 21 déc. au 4 janv.
Février ...	du 3 au 14 fév.	du 11 au 22 fév.	du 18 fév. au 1 ^{er} mars
Printemps	du 26 mars au 11 avr.	du 2 au 18 avr.	du 2 au 18 avr.
Pentecôte.	du 20 au 24 mai	du 20 au 24 mai	du 20 au 24 mai
Été 83 ...	du 30 juin au 9 sept.	du 28 juin au 8 sept.	du 28 juin au 8 sept.

ESCALOPES DE VEAU SAUCE MADÈRE

Le Coin :
" Cuisine "

Ingrédients pour 4 personnes : 4 escalopes de veau; 50 g de beurre. Pour la sauce : 30 g de beurre; 2 échalotes; 1 cuillerée de farine; 1/4 de litre de bouillon; 1 verre de Madère; 1 cuillerée de concentré de tomates; 3 cuillerées de crème fraîche; 1 bouquet d'estragon frais ou 3 cuillerées à café en poudre d'estragon séché; sel, poivre.

Préparation : 10 minutes.

Cuisson : 20 minutes + 8 minutes.

Ustensiles : 1 casserole, 1 cuiller en bois, 1 chinois, 1 poêle, 1 plat de service chauffé, 1 cuiller, 1 jatte.

Préparez la sauce : dans une casserole, faites revenir les échalotes hachées dans le beurre. Ajoutez la farine, mélangez bien puis, quand le roux a blondi, versez le Madère. Faites bouillir quelques instants puis versez le bouillon. Ajoutez le concentré de tomates et laissez frémir une minute ou deux. Hors du feu, ajoutez la crème fraîche, salez, poivrez et remettez quelques instants sur le feu, en remuant avec la cuiller en bois pour lier le tout. Passez la sauce au chinois et reversez-la dans la casserole. Ajoutez l'estragon et réservez au chaud.

Salez et poivrez les escalopes. Faites-les cuire à la poêle, dans le beurre chaud, 4 mn de chaque côté puis dressez-les sur un plat de service chaud.

Déglacez la poêle avec une cuillerée d'eau chaude, en grattant le fond de la poêle pour détacher les sucs. Laissez bouillir une minute puis versez le tout dans la sauce Madère, au travers d'un chinois. Nappez les escalopes avec la sauce et servez.

SOLUTION														
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	L	O	U	C	H	E	R	I	E	O	S	C	A	R
2	A	C	R	E	V	A	D	R	O	U	I	L	L	E
3	I	R	A	H	I	B	E	R	N	A	T	U	S	
4	L	E	N	T	A	B	E	E	T	U	B	A	S	
5	S	E	R	I	E	N	I	M	U	E	E	C	U	
6	O	T	R	I	M	E	S	S	E	N	I	E		
7	U	V	E	E	P	I	N	A	S	I	E	D		
8	L	A	B	O	U	L	E	T	T	E	A	N	E	
9	A	C	T	E	G	I	S	E	R	E	J	N		
10	C	A	I	L	L	E	C	S	E	N	S	E		
11	U	N	L	A	N	C	A	T	I	T	E	I		
12	I	C	T	E	R	E	S	O	N	N	E	R	I	E
13	S	E	O	D	E	L	E	R	O	T	I	O	N	
14	S	S	V	E	L	O	T	R	E	N	E	T		
15	E	C	O	R	N	I	A	U	D	E	S	A	U	

Poulet basquatse

(4-5 personnes)

1 poulet, sel, poivre, 2 c à soupe de farine, 4 tomates, 4 poivrons, 2 c à soupe de graisse d'oie (ou de saindoux), 125 g de jambon de Bayonne, 1 dl de vin blanc sec. POUR ACCOMPAGNER : 250 g de riz long grain.

Coupez le poulet en morceaux, assaisonnez-les et roulez-les dans la farine. Pelez et épépinez les tomates. Lavez les poivrons, coupez-les en morceaux après avoir retiré les graines de l'intérieur. Faites chauffer la graisse dans l'autocuiseur, faites dorer les morceaux de poulet farinés, mouillez de vin blanc, joignez les légumes et le jambon coupé en dés. D'autre part, versez

le riz dans une autre casserole, couvrez d'eau froide salée, portez à ébullition, laissez cuire 2 mn, égouttez. Versez le riz dans le panier métallique perforé de l'autocuiseur (il faut, pour le riz, un panier rigide à petits trous comme celui de la cocotte Seb), au-dessus du poulet, en position haute. Fermez et faites cuire 10 mn à partir de la mise sous pression. Le riz achèvera sa cuisson à la vapeur. Pour servir, versez le riz dans un bol, le poulet et les légumes sur le plat de service. Laissez réduire la sauce si elle est trop longue et versez-la dans le plat.

Variante : vous pouvez ajouter 150 g de champignons de couche en même temps que le jambon et frotter la cocotte avec une gousse d'ail, ce qui parfumerait agréablement le plat.

Pommes en papillotes

(4 personnes)

4 grosses pommes Golden. 30 g de beurre, une pincée de cannelle ou de vanille en poudre selon les goûts. POUR SERVIR : une boîte de framboises ou de fraises surgelées, 1 c à soupe de sucre glace, un jus de citron.

Pelez les pommes, creusez-les au vide-pomme pour retirer cœurs et pépins. Ne percez pas les pommes pour que la farce reste bien à l'intérieur. Mélangez le beurre ramolli avec la cannelle ou la vanille, selon les goûts, et farcissez les pommes de ce mélange. Enveloppez chaque pomme hermétiquement dans une feuille de papier d'aluminium (vous pouvez verser dans cha-

que papillote une cuillerée de coulis de fruits) et posez-les dans le panier perforé de l'autocuiseur. Versez un verre d'eau dans le fond, posez le panier par-dessus (il ne doit pas toucher l'eau). Fermez et faites cuire 10 mn à partir de la mise sous pression. Pendant ce temps, mixez les fruits (que vous aurez laissé décongeler) avec le sucre et le jus de citron. Passez au tamis de crin et mettez au frais. Servez les pommes tièdes dans leur papillote avec ce coulis de fruits froid.

— Vous pouvez également les servir avec un coulis d'abricots (fait en mixant le contenu d'une boîte d'abricots au sirop avec la moitié de leur jus), avec une crème anglaise ou une glace à la vanille. Vous pouvez cuire de la même façon des poires ou des bananes.

Pudding à la confiture

(6-8 personnes)

200 g de mie de pain rassis, 1 bol de lait. 100 g de raisins secs, un petit verre d'alcool de votre choix (rhum, cognac, kirsch...), 50 g de farine, 125 g de beurre, 125 g de sucre en poudre, 3 œufs. 3 c à soupe de confiture au choix.

Emiettez la mie de pain dans le lait et laissez tremper pendant 1 h. Lavez les raisins et faites-les gonfler dans l'alcool de votre choix pendant le même temps. Essorez le pain, mettez-le dans une terrine avec la farine, ajoutez le beurre ramolli, le sucre, les jaunes d'œufs (gardez les blancs à part pour les battre en neige). Mélangez

bien le tout. Incorporez les raisins avec leur alcool de macération et, délicatement, les blancs battus en neige. Dans le fond d'un bol en Pyrex. ou dans un moule à charlotte, mettez 3 cuillerées de confiture. Versez la préparation par-dessus, couvrez d'une double feuille de papier d'aluminium maintenue par une ficelle. Mettez le bol dans l'autocuiseur, versez de l'eau jusqu'à mi-hauteur du moule. Fermez et laissez cuire 30 mn à partir de la mise sous pression. Ouvrez, démoulez. Servez tiède ou froid, décoré de fruits confits avec de la confiture tiédie.

Vous pouvez mélanger les raisins secs avec des fruits confits que vous ferez macérer dans de l'alcool.

RENCONTRE (Journée Comité Espoir, suite à la vente des
brioches au profit de la lutte contre le cancer -

Mardi 12 octobre, les responsables du comité espoir de l'Isère nous accueillèrent devant la préfecture pour nous accompagner au C.E.N. de Grenoble.

La visite avait pour but de nous mettre au courant du fonctionnement des services et utilisation de l'atome et plus particulièrement de la recherche axée sur la lutte contre le cancer.

Après avoir reçu un accueil chaleureux à notre arrivée, nous avons pris place dans un amphithéâtre. A tour de rôle deux responsables nous ont parlé :

1°/ de la recherche fondamentale

2°/ de la recherche en fusion

3°/ de la recherche appliquée nucléaire

En illustrant leur exposé de schémas simples, compréhensifs, à la portée de tous, nous avons appris ce qu'on appelle une cellule vivante, sa composition, son fonctionnement et sa transformation en cellule cancéreuse.

Ensuite, nous avons visité un réacteur nucléaire et sa pile, source de rayonnements et d'irradiations.

La visite au C.E.N.G s'est poursuivie au service d'hématologie avec l'étude du sang, la recherche du traitement contre les leucémies et son application :

- ponction de la moelle osseuse sous anesthésie
- culture sur les souris blanches pendant 12 jours.
- application d'un traitement approprié à chaque malade.
- nouvelle ponction plus importante en vue de l'élimination des dernières cellules cancéreuses.
- conservation de cette moelle traitée pour une greffe éventuelle en cas de rechûte du malade.

Le déjeuner pris en commun avec nos hôtes au C.E.N.G s'est déroulé dans une ambiance fort agréable.

L'après-midi le car nous attendait pour nous conduire à l'hôpital des sablons.

Dans le hall d'accueil, Monsieur le directeur général, accompagné de Monsieur le doyen de la faculté de médecine SARRAZIN, et d'autres membres du corps médical, en nous souhaitant la bienvenue dans leur établissement remerciaient le comité espoir pour sa participation active dans la lutte contre le cancer.

Quatre services étaient prévus dans la journée :

Groupe A - CERMO ST Martin d'Hères

Professeur BENABID

Hôpital sud gynécologie obstétrique

Professeur RACINET

Groupe B - C.H.R.G. service d'hématologie infantile

Mr le Docteur BACHELOT

Service de Gynécologie

Professeur BERNARD

.....

Groupe C - Laboratoire d'Histologie et d'embryologie et de citonégétique
Professeur à la faculté MOURIQUAND
C.H.R.G. service d'hématologie
Clinique professeur HOLLARD

3 des 5 participants du canton de Corps ont choisi le dernier.

Groupe D - Service de radiologie
Professeur GEINDRE
Service de radiothérapie
Professeur VROUSOS

Après nous avoir dirigé et accueilli dans son service, le professeur GEINDRE laissait au docteur DE BAS le soin de nous expliquer le fonctionnement du scanner X, prototype du C.E.N.G. où le docteur DE BAS avait été ingénieur avant de faire ses études de médecine.

Ce dernier nous a expliqué la lecture des clichés pris transversalement grâce au scanner. (Ce que les appareils de radio traditionnels ne permettent pas d'effectuer.

Prévenu trop tard de notre arrivée le docteur ROUSOS tout en nous souhaitant la bienvenue, s'excusait de ne pas pouvoir se libérer pour conduire la visite dans son service.

Il confiait à Mr le Docteur KOLQDIER la charge de nous expliquer le fonctionnement du service de radiothérapie (service où interviennent 4 docteurs, 2 physiciens) aidés des manipulateurs des différents appareils qui nous ont été présentés.

- 1) Pour la radiothérapie externe, la bombe au cobalt et l'accélérateur de particules.)
- 2) Pour la radiothérapie interne (curiethérapie par irradiations et utilisation d'un produit nouveau remplaçant le radium).

En conclusion, cette journée a été riche d'enseignements de toutes sortes dont le but principal est la prévention et la guérison des malades.

Ce but ne peut être atteint sans l'aide de tous : participation financière à l'achat d'un matériel lourd, dont le coût est très élevé.

- Aide aux chercheurs (attribution de bourses).
- Aide aux familles en difficulté, sans oublier le merveilleux travail d'équipe de tout le personnel hospitalier et des ingénieurs du C.E.N.G. à qui nous adressons nos vifs remerciements.

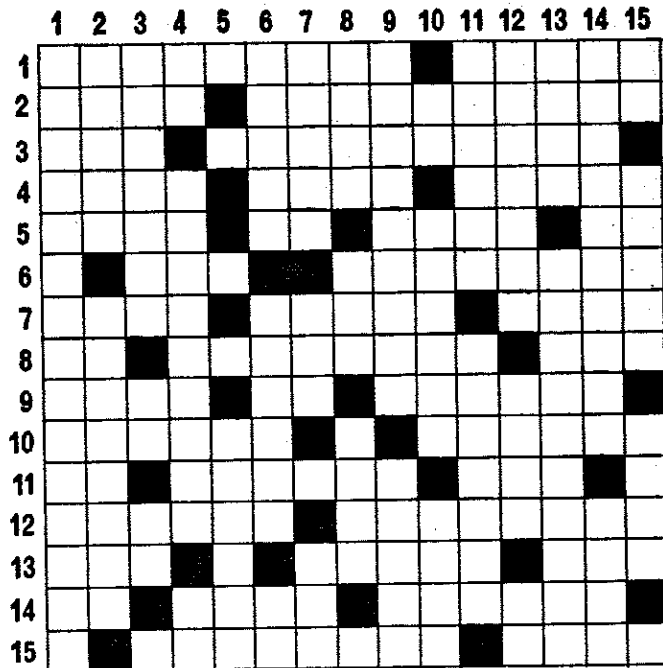
Compte rendu fait en commun par les participants du canton de Corps à la journée portes ouvertes, association espoir". Pour être inséré dans le Petit Corpatus sous le rubrique "Culture et Loisirs".

Nous souhaiterions que le comité "Espoir adresse un compte rendu plus détaillé à la responsable de l'opération brioches à Me ROUX Gisèle à Corps pour qu'il soit diffusé à toutes les personnes ayant consacré un peu de leur temps à cette opération. Merci

J.ARBOUT

LES MOTS CROISÉS

Thème : Louis de Funès



Horizontalement

1. Façon de voir les choses. Film de Louis de Funès.

2. Environ cinquante ares. La grande évoque de Funès.
3. Vient d'aller. Film de Louis de Funès.

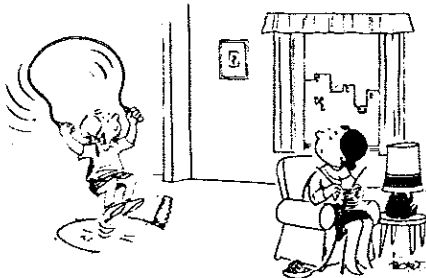
4. Nonchalant. Canal de décharge. Instruments de musique.
5. Un des cinq grands. Négation. Transformée. Cuivre symbolique.
6. Travail d'homme de lettres. Fut annexée par Rome.
7. Partie de l'œil. Protégea les arbustes. Convient.
8. Base d'accord pour musiciens. Gaffe. Amateur de son.
9. Pièce d'étude. Soldat américain. Sans nuages.
10. Ingrédient de fromage. Raisonnables.
11. Article. Mît en valeur à grand renfort de publicité. Mot d'église.
12. Péril jaune. Air de trompette.
13. Précède Urgel. Il sent mauvais. Particule.
14. Suppôt du nazisme. La petite reine. Chanteur français.
15. Film de Louis de Funès. Gourmand biblique.

nom masculin. Prénom phonétique.
7. Jacob dans un film de Louis de Funès. Ondulation. Roman primé de Vailland.
8. Vue élémentaire. Amie pour Ronsard. Carré d'échiquier.
9. Habitudes néfastes. Qui manque de droiture.
10. Pronom. Épuisés. Perdu par un hurluberlu.
11. Matières à panser. Critique.
12. Placées. Manche de pinceau. Sur la rose.
13. Canne sportive. Sottises.
14. Française de l'Est. Grecque.
15. Note. Pays scandinave. Possessif.

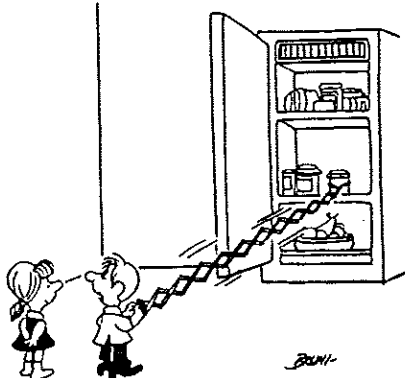
Verticalement

1. Film de Louis de Funès (cinq mots).
2. Brunir. Les grandes rappellent de Funès.
3. Phosphate. Son double court les rues de Paris. Début d'un célèbre monologue.
4. Démonstratif. Ver marin. Voie ordinaire.
5. Poursuivre de traits piquants.
6. Ses eaux sont réputées. Pré-

Solution
en page :
"Cuisine"



— Cesse de sauter ainsi, le voisin du dessous va protester.



— Maman m'a fait promettre de ne pas approcher du frigo...



— Ce n'est plus un jeu maintenant, c'est du travail!



— Et qu'a fait ma gentille petite fille aujourd'hui?

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de :

Romain, fils de Renée et Claude NOUGUIER, petit fils de Mr et Mme
Léon MARY,

Christine, fille de Mr et Mme Jean-Luc GONTARD, petite fille de Mr et
Mme René GONTARD et arrière petite-fille de Mme Madeleine
ROCHAS.

Tony, fils de Mr et Mme Philippe DUMAS, petit fils de Mr et Mme Jean
DUMAS, arrière petit fils de Mme Thérèse DUMAS de
Boustigues.

Géraldine, fille de Mr et Mme Rolland BILLET.

Vincent, fils de Mr et Mme Malik et Catherine OUABDESSELAM-MEI, petit-
fils de Mme Etienne MEI, arrière petit-fils de Mme
Thérèse RAMBAUD.

Alexandre, fils de Joelle et Alain ROCHAS., petit fils de Mme Jeannette
ROCHAS, arrière petit fils de Mme Madeleine ROCHAS et
de Mme Marguerite PEYTARD.

Pélicitations aux parents, meilleurs vœux aux bébés.

CARNET BLANC

Nous avons appris avec plaisir le mariage de :

Alain PELTIER et Françoise DIDIER de Pellafol, fille de Mr et Mme Robert
DIDIER et petite fille de Mme Elodie BLANC.

Christine DESTEZET et Pierre MONIER, fils d'Olga MONIER.

Nos félicitations aux familles et nos meilleurs de bonheur aux
jeunes époux.

--:--:--:--:--:--:--:--:--

CARNET DE DEUIL

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

Mme Paule BOUVIER de Milles, belle-soeur de Mme Rose MAZET,

Mr Maurice FEGE de Mens, décédé peu de temps après son épouse, frère
et beau-frère de Mr et Mme René FEGE,

Mr Edouard FAIDHERBE, époux de Mme FAIDHERBE, père de Roger-Marc,
Marielle et Jean-Michel.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons
nos sincères condoléances.

--:--:--:--:--:--:--:--:--

REMERCIEMENTS

Un don de 243,50frs a été fait à la maison de retraite, à l'
occasion du mariage de Melle Françoise DIDIER et de Mr Alain PELTIER à
Pellafol.

Sincères remerciements et meilleurs aux jeunes époux.

--:--:--:--:--:--:--:--:--

CONCOURS DE BELOTE

Le club du 3^e âge organise, le samedi 13 novembre à 21h., salle de
la mairie, son grand concours de belote annuel. Nombreux prix.

Les commerçants désirant offrir des lots sont priés de les remettre
aux responsables ou à la permanence du club, le mardi après midi.